

CACES R490 GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT DE VÉHICULES



LA FORMATION

La formation CACES®490, s'adresse à toutes les personnes débutantes ou expérimentées cherchant à obtenir une formation professionnelle, car appelées à la conduite en sécurité des grues de chargement pendant le travail. A la fin de son parcours pédagogique, le candidat passe les épreuves du CACES® R490 dont la validité est de 5 ans.



LES OBJECTIFS

Conduire en sécurité et entretenir (maintenance de premier niveau) les grues de chargement de véhicules conformément à la recommandation CNAM-TS R490.



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint.
- Le formateur s'appuiera sur des cas pratiques et des exercices pratiques et mise en situation sur un site.
- La partie pratique se déroulera sur un site particulier.
- Engins rentrants dans le cadre de la certification CACES R490

Méthode :

- Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques et exercices.

Évaluation :

- Évaluation théorique sous la forme d'un QCM
- Évaluation pratique sous la forme de cas pratiques et exercices

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant conduire une grue de chargement.

PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.

Cette formation sera encadrée par M. Eric Widemann, représentant de Rick's Travaux et Services.

L'examen sera effectué par M. Arnaud Schmitt de la société GRP.

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com





DÉTAILS

Contenu de la formation conforme au Référentiel CACES® R490 établi par la CNAMTS

1. LES GRUES DE CHARGEMENT ET LA RÉGLEMENTATION

- Les différents types de grues
- L'autorisation de conduite
- Le CACES® R490

2. LES RISQUES ET LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- Les accidents et risques liés à l'utilisation de la grue
- Responsabilités juridiques
- Les acteurs au niveau de l'entreprise, local et national

3. LA TYPOLOGIE DES GRUES DE CHARGEMENT

- Caractéristiques générales
- Les types de véhicules et accessoires des grues de chargement

4. LES ÉLINGUES

- Les différents types d'élingues
- Utilisation, contrôle et stockage des élingues

5. LES RÈGLES LIÉES À L'UTILISATION D'UNE GRUE ET SES MOYENS DE COMMUNICATION

- Les différents dispositifs et règles de sécurité
- Les moyens de communication

6. L'EXPLOITATION DE LA GRUE DE CHARGEMENT

- L'adéquation et le droit de retrait
- La prise de poste
- Conduite et manœuvres de la grue de chargement
- Règles de chargement et de transport
- Le code de la route appliqué aux grues de chargement

7. EXERCICES PRATIQUES DE MANŒUVRES

- Accessoires de levage
- Manœuvres simples et complexes depuis le poste fixe
- Manœuvres avec la télécommande
- Manœuvres d'urgence

PRÉ-REQUIS

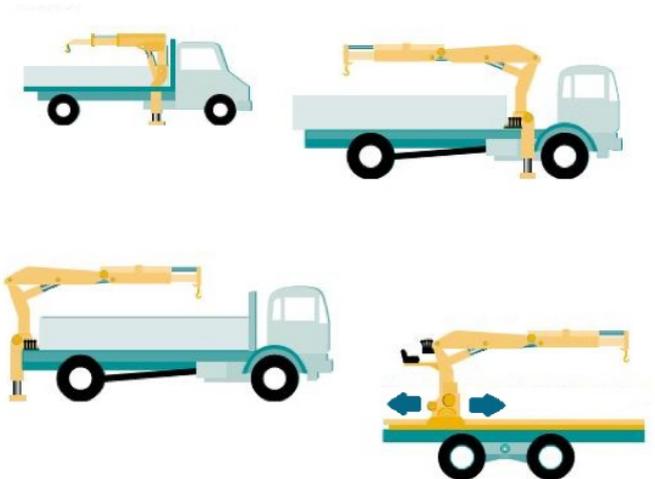
- Aptitude médicale et permis de conduire (si circulation sur la voie publique)
 - Il est nécessaire d'avoir 18 ans pour effectuer une formation CACES et il n'y a pas de limite d'âge pour pouvoir passer son CACES R490
 - Comprendre le français à l'oral et à l'écrit
- Attention, si le participant ne remplit pas ces 3 conditions, la délivrance de son CACES lui sera refusée.

LA DURÉE

Le CACES R490 se compose en 2 étapes :

- Une formation
 - Théorique (7h00, soit une journée)
 - Pratique (7h00, soit une journée)
- Un examen pratique et théorique (7h00, soit une journée)

Le nombre de participants est limité à 4 minimum et 12 maximum par session.



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Si réussite aux examens théoriques et pratiques : délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES).

Attention, ce document doit être accompagné d'une Autorisation de Conduite délivré par l'employeur. Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponible sur demande. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION QUE VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE À NOUS ENVOYER PAR COURRIEL À gregory.guerot@cemstbarth.com